



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Programmes européens 2021-2027

GAL Monts et Barrages

Pièces à prévoir pour faire une pré-demande

Pour tous les porteurs de projet :

- Attestation INSEE / n° SIRET
- Preuve de la représentation légale + délégation de signature le cas échéant

Pour les associations, pièces complémentaires à fournir :

- Statuts
- Récépissé de déclaration de création et de modification le cas échéant
- Compte de résultat et bilan de l'année N-1
- Liste des membres du conseil d'administration de l'année N

Pour les porteurs de projet qui présentent leurs dépenses TTC :

- Attestation de non récupération de TVA *

Pour tout renseignement et avant toute saisie d'une pré-demande en ligne, contacter :

Cécile Kohut ou Maxime Roby
PETR / GAL Monts et Barrages
Le Château, 87460 Bujaleuf
05 55 69 57 60 / programmeleadermb@gmail.com

** Pour l'obtenir, il faut adresser un mail ou un courrier au service des impôts (Limoges extérieur) et demander cette attestation.*

Adresse courrier : DGFIP de la Haute-Vienne, 31 rue Montmailler, 87043 Limoges cedex

Adresse mail : sie.limoges@dgfip.finances.gouv.fr / tel : 05 55 45 59 41



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Éléments demandés pour déposer la pré-demande

sur la plateforme « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine » (MDNA) :

- **Descriptif du projet :**
 - Présentation générale du projet
 - Objectifs / résultats escomptés
 - Résumé du projet (1000 caractères maximum espaces compris)
- **Moyens mis en œuvre :**
 - Moyens humains
 - Moyens matériels
 - Modalités de suivi, livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs
- **Calendrier prévisionnel**
- **1^{er} plan de financement prévisionnel** faisant apparaître le **montant de subvention européenne sollicitée** (LEADER ou FEDER)

Toutes les informations pourront faire l'objet de modifications en fonction des évolutions du projet entre la pré-demande et la demande complète.

IMPORTANT :

- ✓ **Ne pas sous-estimer le montant de subvention** (LEADER ou FEDER) sollicitée : le montant alloué ne pourra pas être supérieur au montant indiqué dans la pré-demande ;
- ✓ **Ne pas engager de dépense** (signer un devis par exemple) avant d'avoir obtenu une attestation de dépôt de pré-demande ;
- ✓ **Ne pas terminer la réalisation du projet** avant d'avoir déposé une demande d'aide complète.